

BUDGET ETUDIANT

Dépenses	Montant	Démarches	Aides
Logement			
Résidence universitaire - Loyer - Dépôt de garantie Résidence nouvelle Résidence privée - Loyer + charges - Dépôt de garantie - Frais d'agence - Taxe d'habitation - Eau, électricité, gaz, assurances locative et responsabilité civile	Contrat de location de 10 mois 150 à 267 € en moyenne 150 à 230 € Contrat de location de 12 mois Coût T1 : jusqu'à environ 400 €/mois 300 € en moyenne pour une chambre 470 € en moyenne pour un studio 1 mois de loyer (dès la signature du bail) 1 mois de loyer (dès la signature du bail) Selon l'appartement, le quartier...	Demande à saisir en ligne sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr (logement, aide, emploi étudiant, culture, loisirs...) du 15 janvier au 31 mai Voir le site : www.crous-lyon.fr Recherche dès la réussite du bac en allant au CROUS, au CRIJ, en appelant les régies, les agences, sur Internet (www.paruvenu.fr , www.leboncoin.fr) ... A consulter : www.lokaviz.fr (Centrale du logement étudiant créée par le CNOUS et le réseau des CROUS)	APL ou ALS (évaluer le montant de cette aide en fonction de votre situation personnelle, du type de logement...). Se renseigner à la Caisse d'Allocations Familiales ou au CROUS. www.caf.fr www.crous-lyon.fr Pour la dépôt de garantie , il est possible de demander à un organisme d'avancer la somme remboursable mensuellement (Loca-Pass) VISALE : Aide à la caution locative Visale offre aux étudiants de se porter garant pour louer un logement, sans conditions de ressources et pour tout type de logement. En savoir plus sur : www.visale.fr
Scolarité			
- Frais d'inscription - CVEC (à compter de la rentrée 2018) - Achat de livres, photocopies, matériel...	En université, 170 € pour une inscription en licence (gratuit pour les boursiers) Contribution vie étudiante et de campus : 90 € (les boursiers sont exonérés)	Inscription du 22 janvier au 13 mars : www.parcoursup.fr Attestation à obtenir avant de s'inscrire dans un établissement : www.messervices.etudiant.gouv.fr	Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux versées sur 10 mois www.crous-lyon.fr www.etudiant.gouv.fr , rubrique « vos aides financières » : municipalités, conseil départemental, régional... Emprunt avec remboursement différé dans une banque, prêt jusqu'à 15000€
Santé			
- Sécurité sociale - Assurance complémentaire (non obligatoire mais vivement conseillée)	A compter de la rentrée 2018, les étudiants n'ont plus à régler de cotisation à la sécurité sociale étudiante. de 59 à 431 € environ. Les mutuelles étudiantes (LMDE, SMERRA...), vous renseigneront sur les soins pris en charge, et vous aideront à évaluer la dépense	Le choix est à faire au moment de l'inscription.	Voir en fonction de votre situation avec les mutuelles
Transport			
- SNCF - Bus, métro, tram...	* Carte OÙRA ! combine le réseau TER et le réseau urbain (STAS, TCL...), valable 5 ans, 5 €, carte support pour abonnements, cartes de réduction... * Carte illico liberté jeunes (15 €/an) : Billet TER en Rhône-Alpes à 50 % de réduction pour les - 26 ans... * Carte jeunes 12-27 ans (France) (50 €/an) : valable 1 an - -30% sur TGV INOUI et Intercités et jusqu'à -50% sur tous les TER * Lyon : 31,80€ (abonnement mensuel Campus) * St Etienne : 27 € pour les étudiants de - 26 ans	www.oura.com Voir site de la région Auvergne-Rhône Alpes : www.auvergnerhonealpes.eu www.sncf.com www.tcl.fr (Lyon) www.reseau-stas.fr (St Etienne)	
Repas			
- Restaurant universitaire	Un repas : 3,25 €		